



# La cueillette de PPAM bio : de la démarche à la gestion durable des ressources naturelles

## Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez pratiquer la cueillette sauvage de plantes aromatiques et médicinales.

## Contenu

- Tour de table de présentation de chaque participant : compétences déjà acquises, intérêts particuliers, questions
- Les démarches pour mettre en place une activité de cueillette
- La cueillette comme activité professionnelle et économique : dimensionner son projet (données économiques, en lien avec les différents débouchés possibles)
- La pratique : calendrier de cueillette, organiser son chantier, organiser sa/ses journées, les techniques de cueillette (matériel, posture...)
- La gestion de la ressource naturelle et la coordination des cueilleurs pour une meilleure gestion des sites

## INFOS PRATIQUES

### Dates et lieux :

29 oct 2019 dans le 06 (Nice)

30 oct 2019 dans le 04 (lieu à définir)

Horaires : 8h45-17h00

Repas : tiré du sac

### Intervenant :

Thomas Echantillac, cueilleur professionnel drômois et Président de l'Association Française des cueilleurs (AFC)

Public : Agriculteurs

Prérequis : Aucun

### Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA, *caution de 50 € à l'ordre de Agribio04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non éligibles au VIVEA et salariés : 140€.

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation.

## Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 - 06 29 64 24 33 - [conseillerppam@bio-provence](mailto:conseillerppam@bio-provence).

Possibilité de prise en charge financière par les OPCA

